

### Appel à Candidature (1<sup>er</sup> appel)

La Direction Générale lance un appel à candidature **en interne** pour l'accès au poste de **Chef de Service Traitement** au niveau de l'agence 1<sup>ère</sup> catégorie Fès Moulay El Kamel relevant de la Direction Régionale Fès Saiss/ Pôle Réseau/ Direction Générale Adjointe Assuré & Affilié.

Les candidats répondant aux critères ci-dessous peuvent retirer les fiches de candidature auprès de leur formation de travail, du secrétariat de la Division Compétences et Evaluation/ Direction Développement du Capital Humain, du site de l'emploi public [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) ou à travers l'espace Intranet.

Postes à pourvoir	Profil minimum requis	Compétences
<b>Chef de Service Traitement/</b> <b>Agence 1<sup>ère</sup> catégorie Fès Moulay El Kamel/</b> <b>Direction Régionale Fès Saiss</b> <b>Pôle Réseau</b>	-Chef de Service et assimilé ayant une ancienneté(*) d'au moins 1 an dans le poste ; Ou -Chef de Bureau ayant une ancienneté(*) d'au moins 2 ans dans le poste ; Ou -Cadre de formation Bac+3 (licence ou équivalent) minimum, ayant une ancienneté(*) d'au moins 4 ans à la CNSS ; Ou -Collaborateur de catégorie 7 minimum, ayant une ancienneté(*) d'au moins 8 ans dans la filière Affiliés ou Assurés.	-Maîtrise des métiers de l'institution ; -Maîtrise des procédures internes relatives à l'affilié, l'assuré, aux conventions internationales et AMO; -Capacité à piloter, encadrer et superviser une équipe de travail; -Capacité à communiquer avec divers interlocuteurs; -Capacités organisationnelles; -Capacité d'analyse et de synthèse des données.

Les dossiers de candidature doivent contenir les pièces suivantes :

- Demande de candidature
- Fiche de candidature
- CV
- Plan stratégique et méthodologie de travail pour le fonctionnement et la performance du poste à pourvoir.

Les dossiers de candidature doivent parvenir à la Direction Développement du Capital Humain par courriel envoyé uniquement à l'adresse **aac2023@cnss.ma** au plus tard le **20 Nove 2023** et seront instruits par une commission Ad Hoc désignée à cet effet.

**(\*) L'ancienneté**

- Dans le poste : elle prend effet à compter de la date de la 1<sup>ère</sup> nomination dans le poste jusqu'à la date limite de dépôt des candidatures.
- A la CNSS : elle prend effet à compter de la date de prise de service jusqu'à la date limite de dépôt des candidatures.

NB : Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

**Hassan BOUBRIK**  
**Directeur Général**